

Côtes-de-Thongue : le domaine Bassac repris par Jean-Philippe Leca et François Delhon

Foncier Viticole



Propriété familiale certifiée bio depuis 25 ans, le domaine Bassac a connu une période de turbulence depuis 2010, après le décès brutal de son propriétaire, Louis Delhon, pionnier de la bio en Languedoc. « *Ce vignoble familial déchiré entre neuf héritiers, j'en ai fait le deuil, je l'ai vendu... et je l'ai racheté* » se réjouit François Delhon, le fils de Louis Delhon (qui était depuis 2009 responsable commercial), qui s'est associé à Jean-Philippe Leca (qui avait travaillé au domaine de 2004 à 2007 en tant que qualitatif). Propriétaires à parts égales du domaine, les deux associés envisagent désormais d'investir dans une nouvelle cave de vinification.

Avec 80 hectares en Côtes-de-Thongue pour 600 000 cols, le domaine Bassac mise exclusivement sur la commercialisation en bouteille, avec une valorisation à l'export (85 % de l'activité).

[Photo de Jean-Philippe Leca et François Delhon : Domaine Bassac]